

DOCUMENT RESUME

ED 467 150

FL 027 314

AUTHOR Jucquois, Guy
TITLE Parente genetique et correspondances phonetiques: A propos du proto-mondial (Genetic Kinship and Phonetic Correspondences: About Proto-Global).
PUB DATE 2001-00-00
NOTE 28p.; In: Le Changement linguistique: Evolution, variation, and heterogeneite. Actes du colloque de Neuchatel Universite (Neuchatel, Suisse, 2-4 Octobre 2000) (Linguistic Change: Evolution, Variation, Heterogeneity. Proceedings of the University of Neuchatel Colloquium [Neuchatel, Switzerland, October 2-4, 2000]); see FL 027 309.
PUB TYPE Journal Articles (080) -- Reports - Research (143)
JOURNAL CIT Travaux Neuchatelois de Linguistique (Tranel); n34-35 p59-84 Mar-Oct 2001
LANGUAGE French
EDRS PRICE EDRS Price MF01/PC02 Plus Postage.
DESCRIPTORS Cultural Influences; Diachronic Linguistics; Grammar; *Language Research; Linguistic Theory; Philosophy; *Phonetics; Research Methodology; Romance Languages
IDENTIFIERS *Language Change

ABSTRACT

Irrespective of the traditional reconstructions related to the theory of well known families of languages such as Indo-European or Semitic, some researchers have aimed at rebuilding super-families, going as far as a Proto-global family. Several puzzling agreements between their proposals and the reconstructions made by the genetics populations further ascertain their assumptions. These new developments lead to the re-examination of various methodological aspects, upheld on the basis of the typical fields of genetic linguistics and more specifically, the necessary connections between the certification of a genetic relationship and the previous establishment of phonetic correspondences. Four figures are appended. (Contains 28 references and 59 notes.) (Author/VWL)

ED 467 150

Parenté génétique et correspondances phonétiques

A propos du proto-mondial

Guy JUCQUOIS
Université de Louvain¹

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)

This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

Minor changes have been made to improve reproduction quality.

Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND
DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS
BEEN GRANTED BY

Esther Dy

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES
INFORMATION CENTER (ERIC)

1

FL027314

2

BEST COPY AVAILABLE

Parenté génétique et correspondances phonétiques A propos du proto-mondial

Guy JUCQUOIS
Université de Louvain¹

Irrespective of the traditional reconstructions related to the theory of well known families of languages, such as Indo-European or Semitic, some researchers have aimed at rebuilding super-families, recently going as far as a Proto-global family. Several puzzling agreements between their proposals and the reconstructions made by the genetics of populations further ascertain their assumptions. These new developments lead us to re-examine various methodological aspects, upheld on the basis of the typical fields of genetic linguistics and more specifically, the necessary connections between the certification of a genetic relationship and the previous establishment of phonetic correspondences.

Une question complexe et chargée

Constituée dans le courant du XIXe siècle, la théorie de l'indo-européen s'est élargie ensuite. Malgré eux, les comparatistes sont influencés par les modèles et les mentalités dominants de l'époque et particulièrement par les explications inspirées des sciences biologiques. Ces dernières s'inscrivent alors dans des causalités linéaires, parallèles aux développements historiques perçus comme progressifs et cumulatifs. Les rapports entre des organismes coexistant à une époque s'explicitent historiquement, la dimension spatiale n'ayant dans la démonstration qu'un caractère secondaire, mais sans y participer à proprement parler. Vers la fin du XIXe siècle, dans la perspective de territoires à conquérir, la spatialité devient une dimension essentielle, sans pour autant modifier la hiérarchisation et la légitimation par le temps. Dans la perception spatiale des espaces, la diversité du vivant n'a de valeur que secondaire ou résiduaire: elle permet d'expliquer la variation biologique dont le sort est cependant de disparaître au profit de l'uniformisation et de la standardisation². Dans le champ des sciences du langage, les études de dialectologie, de toponymie et de géographie lin-

1 Unité d'anthropologie culturelle et du langage (ACLA), Collège Erasme, pl. Blaise-Pascal 1, B-1348 Louvain-la-Neuve.

2 Par exemple au sein des États-Nations.

guistique apparaissent alors. La psycholinguistique et la sociolinguistique naissantes évoquent la variance linguistique seulement en tant que phénomène marginal, constituant en quelque sorte un obstacle à la communication³. On a montré ailleurs comment ces caractéristiques étaient présentes dans d'autres modèles scientifiques ainsi que dans les représentations sociales qui s'imposent partout en Occident et qui perdurent jusqu'au delà des années 1960. Aujourd'hui d'autres types d'explication émergent. L'apport de nouvelles disciplines se fait décisif: génétique des populations, archéologie préhistorique, mythologie comparée, paléontologie humaine, etc. Dans le même temps, la pratique interdisciplinaire – malgré les difficultés signalées plus loin – devient habituelle et la méthodologie de la comparaison bénéficie des progrès effectués dans l'ensemble des sciences de l'homme⁴.

Dans l'interprétation des correspondances culturelles et linguistiques du passé, il faut prendre en compte non seulement ce que l'on peut observer dans des situations attestées historiquement et supposées au moins partiellement comparables, mais encore d'éventuelles conditions particulières, obliérées par l'écoulement du temps et l'absence de traces probantes. En somme, on ne doit négliger ni notre connaissance du passé et du présent, ni notre ignorance de l'un et de l'autre. Nos interprétations dépendent pour une bonne part des hypothèses qui les sous-tendent. Outre les difficultés de nature idéologique rapidement esquissées ci-dessous, on se heurte à des difficultés de méthode liées au caractère interdisciplinaire de la démarche qui exige de se familiariser avec différentes approches (linguistique, historique, archéologique, etc.)⁵, chacune avec ses représentations propres, mais également aux caractéristiques mêmes de la méthode de reconstruction et de comparaison linguistique (simplicité, arborescence, etc.). Dans les critiques formulées à l'encontre de la théorie de l'indo-européen⁶, il importe ainsi de distinguer celles qui portent sur les faits

3 Sur l'introduction de la dimension spatiale dans les explications linguistiques depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui et sur le rôle qu'elle a jouée, cf. Jucquois (2001b).

4 Jucquois (2000a, pp. 267 sq.).

5 Dont les méthodologies et les thématiques divergentes accroissent l'effet d'une histoire spécifique à chaque discipline. À la difficulté intrinsèque s'ajoute ainsi les conséquences involontaires d'un «enfermement» disciplinaire. Ces aspects ont été confrontés depuis plusieurs années lors de réunions louvanistes du Groupe de contact du FNRS «Épistémologie et méthodologie du comparatisme».

6 A part les remarques contenues dans le paragraphe suivant («Des familles privilégiées»), on ne tentera pas ici de savoir pourquoi les critiques portent essentiellement sur la théorie de l'indo-européen: est-ce parce que l'élaboration théorique est la plus achevée dans ce

comparés et celles qui visent à leur interprétation, c'est-à-dire aux relations que ces faits pourraient avoir entre eux. Il faut en effet se poser d'une façon différente les deux types de questionnements: pour savoir s'il est légitime de comparer tel et tel fait, il faut s'interroger non seulement sur le but de la comparaison, mais également sur l'insertion de tel élément dans un ensemble de faits présentés comme étant admis et déjà démontrés. La seule manière d'aborder la question est d'accepter que nos conceptions scientifiques constituent des représentations de la réalité et qu'elles résultent, au moins partiellement, d'hypothèses liées aux lieux et aux époques où elles ont été formulées. Il ne s'agit donc pas de nier des «faits», mais simplement de remettre en cause les «perceptions» et les représentations que nous en avons historiquement, même s'il est très difficile de distinguer dans notre esprit et dans nos formulations entre les uns et les autres. Nous imaginons aisément qu'on discute sur des «faits», alors que les débats et les oppositions portent le plus souvent sur les manières de les décrire et de les interpréter.

Des familles privilégiées

Au cours de l'époque contemporaine, la méthode comparative fut appliquée, avec des succès divers, à de multiples ensembles de langues ou «familles». Pour des raisons liées à la fois au nombre et à l'ancienneté des sources, ainsi que pour des motifs relevant de la structure particulière de ces langues, les résultats les plus prometteurs furent obtenus dans les familles de langues indo-européennes et sémitiques. Dans d'autres ensembles de langues, pour des raisons inverses, les résultats furent souvent moins probants: documentations lacunaires et de date récente, structures linguistiques se prêtant moins à des comparaisons et à des reconstructions, langues parlées par des peuples dont l'histoire et la civilisation étaient moins bien connues. Depuis près de deux siècles qu'elle a été posée pour la première fois, la question de la nature et de la signification des correspondances observées, d'ailleurs à des degrés divers, entre certaines langues appelées pour des raisons historiques et culturelles «indo-européennes», a fait couler beaucoup d'encre. Les implications également idéologiques que soulève la question de l'indo-européen et surtout de ce qu'on met sous cette notion ne doivent plus être démontrées. À l'exception des langues sémitiques, aucun autre ensemble de langues et de civilisations n'a suscité un tel engouement. En l'occurrence la pureté des intentions de certains ne peut

secteur dès lors adopté comme modèle théorique ou parce que les enjeux idéologiques et les poids historiques y sont les plus importants?

être mise en cause, tout autant d'ailleurs que le caractère explicitement engagé, dans un sens ou dans l'autre, de bien d'autres. Ces éléments compliquent l'analyse des faits, mais ils ne peuvent s'y substituer.

Ce n'est sans doute pas un hasard si la question de l'interprétation des correspondances observées entre les langues indo-européennes et les langues sémitiques rejoint l'idée fortement ancrée depuis le XIXe siècle d'un rapport intime entre des faits de langue et des appartenances «ethniques», rapidement présentées sous le terme de «racial». Depuis l'Antiquité, les communautés chrétiennes et juives coexistaient tant bien que mal dans nos régions et les appartenances de chacun découlaient d'un ensemble de traits suffisamment perceptibles en eux-mêmes pour qu'aucune confusion ne soit habituellement possible⁷. La déghettoisation préparée par la Haskalah et l'Aufklärung en Allemagne et par l'Encyclopédie et les Philosophes en France se fit officiellement à partir de la Révolution. Dès lors, dans un contexte complexe qu'il importe de prendre en compte, les interprétations de correspondances linguistiques et de traits civilisationnels furent faites selon la double appartenance aux langues et civilisations appelées respectivement indo-européennes et sémitiques⁸.

La volonté, le plus fréquemment implicite, de distinguer rigoureusement les deux familles apparaît notamment du fait que, malgré de nombreux rapprochements mis en évidence par plusieurs chercheurs depuis plus d'un siècle, la théorie d'une origine commune à ces deux familles n'a connu qu'un succès très mitigé et n'est généralement pas acceptée autrement que comme une hypothèse sans grand intérêt. Ce point est important, car il souligne que d'autres facteurs que des aspects historiques et linguistiques interviennent pour apprécier les rapprochements constatables entre des familles de langues⁹. Or, bien qu'à un degré de probabilité inférieur à celui obtenu pour des périodes moins anciennes, la parenté de ces deux familles de langues ne semble ni plus ni moins évidente que celle pourtant

7 Lorsque, comme dans le cas des marranes, la conversion des Juifs permettait d'envisager d'effacer les différences existantes entre les communautés, il suffisait de susciter le doute sur la sincérité et la réalité de cette conversion pour que les distances soient réintroduites entre les communautés. Sur la réinterprétation des différences à partir de 1850, cf. Jucquois (2000a, pp. 249 sq.) et Jucquois & Sauvage (2001, passim).

8 En Allemagne, ou dans des travaux écrits en allemand, on trouve l'expression indo-germanique au lieu d'indo-européen, tandis que la famille sémitique est parfois désignée sous le nom de chamito-sémitique sur la base de rapprochements tant avec l'ancien égyptien ou le copte que sur celle des comparaisons faites avec des langues chamitiques.

9 On est revenu à plusieurs reprises sur cette question, cf. Jucquois (2000b, pp. 19 sq.).

généralement admise en ce qui concerne respectivement les familles indo-européenne et sémitique.

En sens inverse, on peut suspecter les tentatives visant à proposer des reconstructions de superfamilles et finalement d'un proto-mondial de participer à une idéologie symétriquement opposée à celle que l'on vient d'esquisser. En effet, les théories du proto-mondial¹⁰ émanent presque exclusivement d'URSS ou des États-Unis¹¹ et s'expriment dans un contexte géopolitique visant, de la part des superpuissances, à la suppression des frontières et à une expansion mondiale de leurs zones d'influence. Dans cette perspective, la thèse de départ est celle d'une identité d'origine de tous les peuples (melting-pot originel et final, fraternité humaine, communisme) qui rejoint curieusement les démonstrations catholiques traditionnelles de l'origine de l'humanité. Les éléments structurels de démonstration perdent en importance, mais leur relative faiblesse serait justifiée par le long écoulement du temps depuis le moment initial. On s'attache donc moins à des démonstrations de correspondances phonétiques ou grammaticales dont on sait d'ailleurs que, même à supposer démontrée la thèse présentée, elles seraient moins nombreuses et probantes que dans le cas de traditions plus jeunes. Cette perspective qu'imposerait l'écoulement du temps rejoint les objectifs des thèses politiques récentes selon lesquelles les diversités humaines doivent être réparties strictement entre les diversités «positives» (cuisine, folklore, etc., en bref celles qui peuvent être produites, vendues et consommées, mais qui ne sont pas distinctives) et les diversités «négatives» (religions, cultures et langues, etc., celles qui permettent une identification). En somme les similitudes évoquées pour le proto-mondial permettraient d'affirmer l'origine commune et ainsi d'atténuer le rôle actuel, réel ou potentiel, de différences identitaires contestées ou dénigrées (les diversités «négatives»).

Pour une période plus récente et d'une manière techniquement inversée, la confusion entre le fait des correspondances et l'interprétation qu'on leur donne autorise également l'utilisation à des fins idéologiques, avec les dérives que l'on ne connaît que trop, tant parmi les spécialistes que parmi les profanes, des théories sur l'indo-européen et le sémitique. Lors d'un débat qui clôturait le colloque organisé par la S.I.L.F.¹² à Liège en 1995, furent confrontées les vues en la matière d'André Martinet (linguiste et indo-européaniste) et de Marcel Otte (archéologue et préhistorien). J'avais

10 Même si, dans d'autres circonstances, elles sont désignées également sous d'autres noms.

11 Une exception parmi d'autres: Trombetti (1905).

12 «Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle».

accepté le rôle de modérateur. Après des échanges épistolaires nombreux et animés, les deux spécialistes convinrent de se borner à une présentation des thèses et des points de vues qui prédominaient dans leurs disciplines respectives. En d'autres termes, on avait renoncé au débat prévu initialement faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente suffisamment neutre. Relativement découragés par les tentatives antérieures, nous étions tous les trois arrivés à la conclusion que, malgré toute la bonne volonté des intervenants, on ne pourrait tirer grand chose de la confrontation qui se préparait. Dans ces conditions, on doit donc se demander ce qui explique que depuis près de deux siècles le mirage d'un rapport étroit entre la reconstruction des langues indo-européennes et les données culturelles tirées de l'archéologie préhistorique séduise tant d'intellectuels, et comment expliquer que ces illusions puissent servir, inlassablement et malgré les démentis et les conséquences tragiques, de soubassement à des idéologies toujours bien vivantes¹³?

Difficultés archéologiques

Dans la mesure où on accepte l'existence d'un peuple originaire et d'un habitat primitif, les rapports spécifiques de la théorie de l'indo-européen avec deux disciplines au moins, l'archéologie préhistorique et la génétique des populations, doivent être réévalués. Il faut partir de quelques constatations: dans sa formulation classique (quelles qu'en soient d'ailleurs les variantes), la doctrine de l'indo-européen s'est constituée largement en dehors des sphères de l'archéologie préhistorique; la doctrine du sémitique s'est élaborée d'une manière parallèle, mais en référence constante d'une part au monde biblique et aux rivalités perçues entre les grandes religions monothéistes issues du Proche-Orient et d'autre part aux divergences soulignées entre ceux qui ont été désignés comme Indo-européens et comme Sémites. L'archéologie et la préhistoire récentes se sont construites en un premier temps (jusque vers les années 1950 environ) en tentant de concilier les données résultant des fouilles et la doctrine des protolangues et particulièrement celle relative aux Indo-européens à laquelle l'archéologie devait s'adapter, puis en un second temps (depuis 1950 environ), par le jeu des succès de modé respectifs des disciplines, en influençant par rétroaction le modèle linguistique génétique en déclin. Les hypothèses linguistiques qui avaient pénétré dans le domaine de l'archéologie préhistorique et qui s'y

13 André Martinet m'avait rappelé combien, dans certains de ses écrits récents, il avait voulu réagir contre la préférence inconsciente que chacun d'entre nous accorde à l'expansion des peuples de langues indo-européennes.

étaient acclimatées sont réimportées aujourd'hui en linguistique indo-européenne en tant que «preuves». De cette façon se sont constituées des «vérités» scientifiques autonomes mais difficilement conciliables, alors qu'elles portent sur les mêmes faits culturels. Par ignorance de l'histoire des disciplines, la démarche risque donc de tourner à l'argument circulaire.

En dehors des hypothèses circulaires, la superposition des données obtenues par l'archéologie et par la linguistique génétique fait difficulté. À cet égard, Marcel Otte rappelle que, si le mouvement mégalithique est surtout occidental et atlantique, l'archéologie montre qu'il ne s'agit ni d'un «peuple», ni même d'une culture. Dans des contextes culturels des plus variés, les mégalithiques sont largement répandus, et ce jusqu'en Scandinavie. Le mouvement se présente davantage comme la diffusion d'idées religieuses (apparemment liées à l'espace et à la mer) et non d'une migration sur des territoires déjà largement néolithisés auparavant. Leur pratique se maintiendra d'ailleurs longtemps en plein âge des métaux, ce qui constitue une preuve supplémentaire de leur caractère «a-culturel»¹⁴. Dans cet article, on ne s'intéressera pas à la question fort controversée du modèle indo-européen, en tant que modèle classique et achevé de la reconstruction des langues, ni aux rapports complexes et évolutifs, mais souvent lourdement chargés idéologiquement, de la théorie linguistique de l'indo-européen avec les données de l'archéologie¹⁵.

Les «lois phonétiques»

Les correspondances régulières qu'on a coutume, depuis les néo-grammairiens, d'appeler les «lois phonétiques» s'inscrivent dans le contexte néo-positiviste du dernier tiers du siècle dernier où le public occidental cultivé

14 Communication personnelle de Marcel Otte (1995) qui précise encore que la domestication du cheval forme à ses yeux une des nombreuses composantes dans l'évolution économique et technique de la protohistoire européenne. Plusieurs centres d'invention autonome (au moins 3) sont connus uniquement sur notre continent (sans parler de l'Asie Orientale et du Proche-Orient). Cette maîtrise du cheval marque plutôt l'apanage d'une classe que d'un peuple, par exemple en Ibérie, loin des steppes et des kourganes.

15 Malgré de nombreuses publications, bien documentées et souvent énergiques, les oppositions demeurent tranchées entre les camps. D'un côté, citons les travaux de J. Cauvin, de J.P. Demoule, de l'autre ceux de C. Renfrew et de B. Sergent. Le sérieux des auteurs et l'abondance des documentations soigneusement étudiées suggèrent d'aborder les questions controversées sous un angle différent. La longue recension de l'ouvrage classique de C. Renfrew par Jacques Cauvin (1992) reprend les éléments d'opposition entre les deux camps et annonce la synthèse ultérieure du même auteur sur la néolithisation et sur son interprétation culturelle (Cauvin, 1997, pp. 43 sq.; pp. 99 sq.).

était persuadé que l'on trouverait bientôt des lois absolues, ou presque, expliquant non seulement les réalités de la nature et du vivant, mais aussi les faits qui jusqu'alors paraissaient rebelles aux explications scientifiques et particulièrement ce qui constituait la matière des sciences de l'homme. Parmi celles-ci, les sciences que Jean Piaget désignera, bien plus tard, du nom de «nomothétiques» méritent une attention spéciale, notamment parce qu'elles paraissent pouvoir donner lieu à l'établissement de lois au sens mathématique du terme. Les régularités absolues posées par les néogrammairiens s'inscrivent dans cette perspective d'un strict déterminisme linéaire. Sans doute, dès la fin du XIXe siècle, les critiques liées au développement des points de vue géographiques ébranlent les certitudes antérieures, mais sans pour autant mettre en cause les notions sous-jacentes de familles de langues et la perspective de descendances linéaires et généalogiques. En l'occurrence, l'existence de lois phonétiques établies par de nombreux exemples permet, pense-t-on, de faire l'économie de longues démonstrations sur les rapprochements proposés, puisqu'elle confère à chacun d'entre eux la force tirée de l'ensemble des autres. Une grande partie de la controverse qui oppose les partisans d'une grammaire comparée «dure» aux tenants d'un comparatisme «mou» réside dans des divergences relatives à l'importance à accorder, dans les comparaisons, aux lois phonétiques et à l'existence même de ces lois. La question ne peut cependant être abordée isolément, si bien que sa formalisation et son éventuelle mathématisation, malgré la séduction qu'elle suscite, pourraient n'être que des artefacts.

La conséquence majeure d'un système de représentation arborescent consiste à induire des artefacts dans l'analyse des données¹⁶. On adopte alors et malgré soi, des éléments d'une hypothèse que l'on prétend par ailleurs soumettre à discussion, voire que l'on rejette. Discutant les rapports entre les données fournies par l'archéologie préhistorique et les théories de l'expansion des Indo-Européens, Marcel Otte (1994) évoque ces derniers en supposant qu'ils ont réellement existé en tant que «peuples». Or, ce qui est en cause ce sont les *rappports éventuels* entre des correspondances linguistiques et des observations archéologiques. Ainsi, faute de restreindre strictement l'examen aux faits établis, les préhistoriens aboutissent par exemple à proposer des chronologies absolument inacceptables pour les linguistes diachroniciens¹⁷.

16 Sur les représentations arborescentes et leurs implications, cf. Tort (1980, passim, et 1996, pp. 2652 sq.) et Jucquois (2000a, pp. 265 sq.).

17 Avec l'apparition des Indo-Européens à situer sans doute avant 40.000 B.P.

En dehors des aires supposées indo-européenne et sémitique, et d'une façon plus générale dans l'ensemble du monde, des recherches ont été entreprises portant sur l'archéologie, la préhistoire et les langues de très nombreux peuples n'ayant laissé que peu de témoignages, fréquemment, oraux et récents. Les spécialistes de ces domaines étaient confrontés à des spécificités inconnues et ignorées des indo-européanistes qui continuèrent à penser que leur discipline restait un «modèle» descriptif idéal, sans doute inaccessible aux spécialistes des autres secteurs. Ainsi, se sont élaborées sur des bases fort différentes des théories préhistoriques, archéologiques et linguistiques. De cette façon se développèrent des méthodologies et des systèmes d'interprétation spécifiques. Le fait pour les spécialistes des grandes aires culturelles et linguistiques situées en dehors des familles traditionnellement reconnues de ne pas recourir aux lois phonétiques pour établir les correspondances lexicales constitue, par exemple, un point majeur d'opposition entre ceux-ci et les indo-européanistes.

Une autre question doit se poser à propos des reconstitutions linguistiques. D'autres correspondances ou interprétations sont peut-être envisageables. Elles donneraient lieu, le cas échéant, à d'autres correspondances phonétiques. C'est la perspective dans laquelle se sont engagés depuis plus de vingt ans T.V. Gamkrelidzé et V. Ivanov (1984) qui, considérant le caractère peu vraisemblable selon eux du système phonologique proposé traditionnellement pour l'indo-européen¹⁸, ont élaboré une théorie substitutive, appelée théorie «glottale». Ce n'est pas le lieu de discuter de celle-ci dans le détail. On retiendra simplement qu'elle rend compte, à l'instar de la théorie classique, mais d'une autre manière, des correspondances lexicales observées. Elle contraint à la reformulation des lois phonétiques fondamentales de l'indo-européen et à l'attribution dans l'arbre généalogique de positions différentes à divers groupes de langues. Ceci réduit l'importance des lois phonétiques à des expressions synthétiques des rapports supposés entre des formes lexicales de langues diverses.

Les concordances phonétiques pourraient signifier encore tout autre chose. Rappelons d'abord que les rapprochements posés par la grammaire comparée comme étant anciens et remontant à la protolangue proviennent des déductions faites sur la base de formes supposées semblables et

18 Deux lectures différentes peuvent être faites des interprétations divergentes de la phonologie de l'indo-européen. Pour certains linguistes, le système classique renvoie simplement à un système antérieur, pour d'autres il s'agit d'un modèle explicatif distinct. Cf. pour une synthèse claire des thèses en présence Sergent (1995, pp. 153-155) qui souligne l'importance du problème notamment pour la classification et la chronologie des langues indo-européennes.

apparentées. Celles-ci dériveraient de formes antérieures communes, soit globalement, soit pour une partie au moins de leurs composantes morphologiques. Or, comme le prouve l'étude détaillée des langues attestées historiquement durant des périodes suffisamment longues pour que ces vérifications soient possibles, dans la mesure où le lexique est la partie la plus changeante et la plus facilement adaptable de la langue, on constate que le pourcentage de formes attestées sans discontinuer depuis des temps anciens jusqu'aux époques récentes est faible. De nombreuses formes sont abandonnées progressivement, tandis que d'autres sont empruntées par des communautés linguistiques voisines ou entrent en contact avec les premières; des recompositions de formes ont constamment lieu ainsi que des remaniements incessants. Dans le cas des langues romanes, on objectera qu'un grand nombre de rapprochements peuvent être effectués selon des règles phonétiques précises entre des formes appartenant aux diverses langues de la Romania et que l'observation renvoie à l'héritage latin commun, ininterrompu de l'Antiquité jusqu'aux territoires romans actuels, si bien que, de cette époque à aujourd'hui, existerait une tradition continue.

L'exemple des langues romanes

L'exemple des langues romanes est cependant moins idéal qu'idéalisé. En effet, le passage du latin vulgaire, sous ses diverses formes progressivement régionalisées, aux langues romanes s'est effectué dans un contexte précis qu'il importe de rappeler. On soulignera d'abord la persistance jusqu'aux Temps modernes du latin en tant que langue de la vie intellectuelle pour l'ensemble de l'Europe occidentale, aussi bien sur le plan littéraire et culturel, que politique, diplomatique, juridique, religieux et scientifique. Le recours à une langue commune pour toutes les fonctions communautaires de premier plan a largement contribué au maintien, sur tout le territoire européen, d'une uniformité langagière, tout au moins secondaire. Malgré la diversification linguistique des territoires, l'usage d'une langue réservée aux clercs renforça une relative uniformisation culturelle qui ne fut pas sans incidences sur l'uniformisation linguistique. Il suffit de parcourir les dictionnaires étymologiques des langues occidentales pour mesurer l'importance des innombrables emprunts de celles-ci aux langues anciennes¹⁹. La quantité des emprunts à une même source assure

19 Cf. par ex. Geysen (1990). Lorsque, dès les débuts du XVI^e siècle, les langues vulgaires furent promues au rang de langues institutionnelles, il fallut disposer dans l'urgence d'une foule de termes dont ne disposaient pas les vernaculaires. La solution la plus commode, surtout pour des clercs habitués jusque là à s'exprimer en latin, consista

entre les langues, surtout celles qui sont géographiquement et culturellement les plus proches, une «parenté secondaire» qui se superpose à des similarités plus anciennes qu'elle redouble ou qu'elle renforce en quelque sorte. C'est d'ailleurs l'abondance des échanges lexicaux entre des langues voisines et le partage de nombreux traits culturels qui rendent les échanges d'objets et de mots plus aisés, mais qui renforcent également des traits structuraux communs d'où la possibilité d'établir, sur la base des seuls termes adoptés en commun, des «lois phonétiques» entre des langues voisines. Une bonne part du dictionnaire de Geysen (1990) est ainsi consacré à l'exposé des équivalences phonétiques secondaires entre des langues parentes aréalement.

Dans le cas de la Romania, particulièrement en France et dans les régions francophones, avant l'effondrement contemporain des dialectes et davantage encore des patois, existait sur tout le territoire une continuité linguistique bien plus grande qu'actuellement. Partout d'ailleurs, depuis les débuts de la féodalité jusqu'à l'avènement des grands États-Nations contemporains, les forces d'uniformisation sociales, culturelles et linguistiques, furent liées à la constitution des ensembles politiques. Inversement, des forces de différenciation furent constituées par des obstacles naturels²⁰ ou par des différences politiques. En fait, les facteurs sociopolitiques, de même que les facteurs religieux, culturels et économiques, ont agi soit dans le sens de la différenciation des ensembles humains, soit dans le sens d'une uniformisation des territoires. Dans le sens de l'uniformisation, l'action puissante des forces est suffisamment évoquée par l'exemple de l'atténuation rapide, voire de la disparition, de la variation linguistique en France. Inversement les exemples récents tels que les oppositions macédonien vs bulgare, ou moldave vs roumain et d'une manière encore plus éclatante croate vs serbe²¹ soulignent comment un territoire culturellement et linguistiquement uniforme peut, afin de justifier des divisions politiques,

évidemment à emprunter massivement le vocabulaire indispensable à leur langue professionnelle et à se borner à donner une apparence locale aux mots.

- 20 Sans doute d'ailleurs moins qu'on ne l'a imaginé. L'exemple de la montagne est éloquent: depuis quelques siècles, pour des raisons idéologiques liées à la constitution des territoires nationaux, les montagnes furent présentées comme des «limites» naturelles faisant obstacle aux échanges entre les populations, la création des interrégions au sein de l'Union européenne et les moyens dégagés pour une prise de conscience contemporaine de la spécificité des régions montagnardes conduisent à la redécouverte de ces espaces en tant que lieu de rencontre et de passage (cf. sur ce point les travaux de l'Institut de Géographie alpine de Grenoble).
- 21 Puisque, dans ce dernier exemple, les divisions dialectales traversaient presque perpendiculairement (d'ouest en est) les divisions entre serbe et croate (du nord au sud).

être artificiellement divisé par renforcement des éléments de différenciation. Rien n'indique qu'il n'en a pas toujours été ainsi, ce qui devrait au moins atténuer la pertinence de rapprochements peut-être rapidement attribués à une «origine» commune. La notion classique de «loi phonétique» suppose au contraire, dans la continuité historique, des ensembles de régularités phonétiques, tant à l'intérieur de chacune des communautés linguistiques comparées qu'entre elles. Ceci exige une grande homogénéité linguistique, culturelle et sociologique de chacune des composantes, ce que l'observation révèle rarement, surtout si on ajoute à cette condition celle de la longue durée.

Identité généalogique et complexité originaire

Depuis plusieurs siècles, dans les pays occidentaux, le sentiment d'une appartenance généalogique est très puissant. Pour diverses raisons, il s'est considérablement renforcé en se généralisant durant les trente dernières années²². Il y a là manifestement un besoin de recherche identitaire ancestrale ou originaire en même temps que l'expression d'un modèle encore actuel d'organisation des rapports familiaux et sociétaux. Dans la reconstruction historique, seules certaines branches de la généalogie sont valorisées. En fait, le modèle qui s'est imposé dans les esprits est le modèle dynastique où divers descendants se relient les uns aux autres à travers un ancêtre commun, à l'origine de la dynastie. Tous les autres parents sont gommés de la reconstruction généalogique²³. Indépendamment de cet aspect originaire, l'arbre généalogique acquiert fréquemment à l'époque contemporaine une valeur démonstrative destinée à mettre en valeur les qualités d'une famille ou d'une branche d'une généalogie²⁴. Dans la

22 En mai 1968, lors de sa fondation, la Fédération des Sociétés françaises de Généalogie compte 300 membres, devenus 8.000 en 1978 regroupant une cinquantaine d'associations pour passer en 1988 à 20.000 membres issus de 120 associations (Burguière, 1992, p. 20).

23 Ceci est particulièrement vrai en France où, depuis le XVII^e siècle et pour des raisons d'authentification de l'identité familiale propres à ce pays, seules les ascendances paternelles entrent en ligne de compte. Les généalogistes espagnols ou anglais tentent de retrouver les quartiers de noblesse aussi bien dans les ascendances masculines que féminines (cf. Burguière, 1992, p. 29). — Plusieurs auteurs considèrent que la recherche identitaire marquée, caractéristique de notre époque, serait la conséquence de modes de vie destructeurs des identités traditionnelles, cf. en ce qui concerne les rapports avec la théorie de l'indo-européen déjà Demoule (1991).

24 Cf. dans Burguière (1992, pp. 42-43) les exemples de la famille Cerf-Berr, de la famille Bonaparte, de la famille Hugo ou, avec des simplifications, de la famille Peugeot. — Aussi bien le droit canon que le droit civil, quoique de façons partiellement

pratique toutefois, le généalogiste est souvent embarrassé par la masse des données qu'il recueille et qu'il ne peut situer clairement dans une représentation figurée et linéaire. Comme l'écrit Jouniaux²⁵, le généalogiste «se heurte souvent à l'impossibilité de signaler la position de tous ceux qui ont existé par le passé ou existent encore aujourd'hui». La simplification accomplie par le généalogiste est du même ordre que celle qu'opère le comparatiste en interprétant les correspondances selon un arbre expliquant les liens uniquement sous l'angle de la temporalité et d'une manière exclusivement linéaire²⁶.

Vers la fin du XIXe siècle, Durkheim invente la méthode comparative en sociologie, mais il intervient également sur deux autres plans dont les développements conditionneront l'avenir des sciences sociales. Il montre d'abord que la réflexion doit se situer *dans un espace*, ce qui suppose une corrélation, fortement innovante pour l'époque, de la dimension temporelle, jusqu'alors prédominante, et de la dimension spatiale. La perspective géographique dans les sciences sociales révolutionnera notamment la pensée linguistique traditionnelle grâce au développement de la géographie linguistique et de la dialectologie. Bien qu'il n'ait pas été un homme de terrain, l'intervention de Durkheim porte ensuite sur la nécessaire distance qu'il faut introduire entre soi et l'objet d'étude²⁷. Dans la suite, les questions relatives à la méthode comparative ont été reprises de diverses manières. Elles ont une grande importance pour le propos, car à travers elles Durkheim se situe en un moyen terme entre un comparatisme intuitif et erratique, comme le qualifie justement Tarot, et le strict déterminisme qui vise à démontrer combien le présent ne serait que le résultat des équations du passé.

Le travail comparatiste de Durkheim est repris et approfondi par Mauss. Après avoir énergiquement tenté de classer et de systématiser les observations de façon rigoureuse, ce dernier doit bien constater qu'il aboutit à un échec des classements. La raison en est sans doute que l'originaire fan-

différentes, ont mis en avant des règles destinées à calculer les degrés de parenté entre plusieurs personnes. Ces règles rappellent structurellement les arbres généalogiques (Jouniaux, 1997, p. 41).

25 1997, p. 281.

26 Ainsi, exemple cité par Jouniaux, les descendants de la famille Le Roy, originaire du Morbihan, sont aujourd'hui au nombre de 625 personnes qui se réunissent régulièrement. Pourtant la photo de famille est trompeuse puisqu'elle ne reprend qu'une des très nombreuses combinaisons possibles, celle des descendants d'un unique ancêtre commun de la première moitié du XVIIIe siècle en faisant fi des autres ascendances.

27 Tarot (1999, pp. 164 sq.).

tasmé n'a pas la simplicité qu'on lui attribue erronément. Tout démontre au contraire que l'originaire est également complexe et partiellement contradictoire, à l'instar des faits constatables historiquement et présentement²⁸. Or ce que Mauss met en évidence sur le plan de l'anthropologie est à l'inverse du courant dominant de la linguistique diachronique comparative, alors presque exclusivement sous l'influence des néo-grammairiens. Certes, la géographie linguistique et la dialectologie s'imposent à la même époque, mais il s'agit d'entreprises qui ne visent qu'à la collecte urgente des vestiges de formes destinées à disparaître, souvent d'ailleurs avec le concours bien intentionné de ceux qui travaillent à les recueillir²⁹.

Processus de transmission culturelle

En somme, ce qui est en cause dans la transmission et la diffusion de faits de langue, c'est la manière dont une culture se transmet et se diffuse, dont elle se métisse et se combine avec d'autres cultures. Or, ce qui vaut pour la transmission culturelle vaut, dans une certaine mesure, pour la transmission génétique. Un des fondateurs de la génétique des populations, Luca Cavalli-Sforza, a ainsi insisté à plusieurs reprises sur la multiplicité des procédés de transmission culturelle et sur la diversité des influences possibles. Cependant, à lire les travaux de la génétique des populations, rien ne semble imposer une lecture strictement généalogique et linéaire des transmissions génétiques. À plusieurs endroits, les auteurs qui y recourent reconnaissent d'ailleurs explicitement que la représentation arborescente n'est qu'un mode de présentation, simplement commode. En réalité, s'il est «commode», ne serait-ce pas notamment parce qu'il fait partie de notre système de représentation du monde et de la société, plutôt que de correspondre particulièrement bien aux faits évoqués? Depuis le XIXe siècle, plusieurs auteurs ont contesté directement ou indirectement le modèle arborescent, soit en refusant toute réalité ethnique aux Indo-

28 Tarot (1999, pp. 175 sq., pp. 186 sq.).

29 Les instituteurs de la République sont chargés d'imposer le français standard à leurs élèves, de réprimer toutes les formes et tous les usages des langues régionales, des dialectes et des patois, mais également de recueillir les témoignages linguistiques de ceux qui ont conservé ces usages. La contradiction semble n'apparaître avec évidence à personne. De cette façon, Julien Vinson (1843-1926), spécialiste du basque, estime qu'il faut éradiquer l'usage de cette langue sous peine de maintenir les populations bascophones à un stade archaïque, cf. Desmet (1996, pp. 397-433) et Dias (1993, pp. 99-100).

Européens, soit en s'attaquant aux représentations des correspondances³⁰. Ce qui vaut pour la transmission génétique, vaut certainement pour la transmission culturelle, relativement indépendante des contraintes biologiques qui pèse sur la première.

Il existe plusieurs modes de transmission culturelles. Cavalli-Sforza les résume en quatre points³¹: la transmission verticale ou transgénérationnelle s'effectue au sein d'une même communauté fort proche de la transmission génétique. Dans cette hypothèse, le changement n'intervient que très lentement, la transmission pouvant perpétuer de nombreux traits culturels durant de longues périodes. La transmission horizontale s'effectue entre des individus n'appartenant pas à la même communauté. Si, en outre, ils ne sont pas de la même génération, on parle de transmission oblique, ce qui permet à l'information d'entrer ensuite dans le circuit de la transmission verticale. La transmission hiérarchique s'effectue au sein d'une même communauté, mais suppose un lien de domination ou de dépendance des receveurs vis-à-vis du transmetteur (de un à plusieurs). Enfin, la transmission concertée consiste à l'imposition d'informations par plusieurs membres d'un groupe à un seul membre du même groupe (adepte, initié ou jeune). C'est le processus d'initiation ou simplement de socialisation. La pression sociale exercée accroît l'efficacité de la transmission. Dans les processus de transmission culturelle, verticale et concertée, les traits qui concernent la religion et la politique³² sont avec les traits de langue ceux que la famille et le milieu primaire inculquent le mieux³³. Enfin, dans les apprentissages culturels, certaines périodes dans la vie des individus et dans celle des communautés sont particulièrement sensibles³⁴, celle par exemple où l'apprentissage des langues semble s'effectuer plus aisément. D'une manière plus générale, on constate que certains comportements culturels ont comme conséquence de raffermir la cohésion de communautés ou de groupes sociaux, soit parce que les individus s'identifient aux mêmes valeurs, soit parce qu'ils pratiquent les mêmes choix (par ex. dans les choix conjugaux), etc. D'autres attitudes, au contraire, renforcent les processus

30 Cf. encore Demoule (1991, passim), Cauvin (1992, pp. 91 sq.), etc. Pour une analyse des explications traditionnelles des correspondances linguistiques, cf. Jucquois (2000b, pp. 23 sq.).

31 1996b, pp. 266-280, et déjà 1994, pp. 289 sq.

32 Cavalli-Sforza (1996b, p. 281, et déjà 1994, pp. 308 sq.).

33 C'est la raison pour laquelle nous avons supposé des conditions religieuses et politiques au développement des traits syntactiques dans le processus de constitution des langages humains naturels, cf. Jucquois (2001a, pp. 169 sq., pp. 178 sq.).

34 Cavalli-Sforza (1996b, pp. 287 sq., et déjà 1994, pp. 289 sq.).

différenciateurs au sein d'une communauté. Ces phénomènes donnent davantage de poids aux phénomènes sociopolitiques en œuvrant dans la même direction ou, à l'inverse, en s'y opposant.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'archéologie préhistorique s'intéresse particulièrement au processus de diffusion culturelle propre au néolithique. La place manque ici pour résumer les résultats désormais acquis. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de constater l'extension à toute l'Europe de l'agriculture et de l'élevage comme nouvelles stratégies de subsistance provenant du Proche-Orient, mais également de suivre à la trace l'origine des variétés qui apparaissent en divers points à la même période. La convergence des données de la génétique des populations et de l'archéologie préhistorique prouvent, à partir du VIII^e millénaire, un apport ethnique et culturel venant du Proche-Orient. On retiendra, et sur ce point les partisans d'un indo-européen suivi à la trace archéologique, comme Renfrew, sont d'accord, que les sociétés qui occupent l'Europe jusqu'au IV^e millénaire présentent encore des structures égalitaires dont le système politique, s'il exclut les invasions militaires telles qu'on les imagine aisément pour l'arrivée dans nos régions des peuples Indo-Européens³⁵, suppose par contre des modes de pouvoir directs et peu élaborés³⁶.

Les études sur l'interculturalité actuelle révèlent une complexité inattendue des rapports possibles au sein de sociétés complexes, non seulement compte tenu des modalités de transmission, mais aussi des degrés de transmission et de transformation des éléments transmis. Il n'y a aucune raison de penser qu'il en a été autrement pour les périodes préhistoriques: Cauvin évoque ainsi les acculturations par simple influence, les déplacements de populations, le rôle éventuel du nomadisme et même de véritables colonisations (avec tous les problèmes que posent les relations avec les premiers occupants éventuels et toutes les solutions possibles d'interactions entre les populations, etc.)³⁷. Dans le cas des langues indo-européennes, ce que l'on constate souvent lors de leur apparition historique, ce sont des aires d'uniformisation linguistique et culturelle, correspondant habituellement à des aires de pouvoir politique et d'activités économiques uniformisées. Les traces historiques ne signifient évidemment pas qu'il en a toujours été ainsi. Mais le témoignage des États européens

35 Cauvin (1992, p. 93).

36 Ce qui, à son tour, évoque des communautés de faible importance où le pouvoir s'exerce par la médiation directe du leader. Cette structure sociopolitique renforce les éléments de différenciation sur le territoire occupé.

37 Cauvin (1992, p. 95).

démontre le rôle, dans leur constitution historique, d'une langue uniformisée. Cela rejoint sur le plan de l'utilisation politique du langage ce qu'enseigne l'histoire qui montre que les premières écritures apparaissent dans le contexte de la mise en œuvre de nouvelles formes de pouvoir politique, centralisées, hiérarchisées et complexes³⁸.

Représentations et correspondances

Plusieurs éléments convergent ainsi dans le sens d'une forte diversité des populations préhistoriques, prises dans leur totalité, et en même temps d'une continuité culturelle supposant des échanges et des transmissions de proche en proche. Il en résulte qu'il n'est ni indispensable, ni heureux de représenter les relations préhistoriques entre les communautés à l'aide d'arbres généalogiques: ni les données génétiques, ni les transmissions culturelles n'imposent ce type de représentation. La théorie des ondes de Schmidt au siècle dernier et aujourd'hui la théorie de l'isolement par la distance de Malecot suggèrent d'autres modèles explicatifs³⁹. Une difficulté méthodologique tient au fait que l'explication dans l'espace se révèle plus délicate à mettre en œuvre que celle dans le temps, aisément représentée. En effet, l'espace n'est pas homogène, il est parsemé d'obstacles naturels (mers, fleuves, forêts, montagnes, etc.) ou culturels (religions, espaces politiques, etc.) qui créent des ruptures dans la continuité culturelle. Selon Cavalli-Sforza, les arbres généalogiques rendraient compte des ruptures dans les traditions culturelles et linguistiques. Les arbres suggèreraient en outre que les différences constatées dans une aire donnée pourraient être réduites à une tradition originelle commune, dont la divergence se serait accrue progressivement *avec le temps*. Bien entendu, ceci n'exclut théoriquement pas que les variations soient représentées simultanément dans l'espace, mais la spatialité ne serait alors que le lieu de concrétisation des variations, sans pour autant les expliquer.

Pour mieux apprécier la théorie du proto-mondial, il importe dès lors de faire préalablement la critique des modes de représentation en vigueur et des difficultés liées à chacun de ces modes pour décrire les correspondances qui fondent la théorie de l'indo-européen. Du fait de la spécificité d'autres domaines et des méthodes mises en œuvre, il faut encore prendre la mesure des conditions dans lesquelles les partisans du proto-

38 Cauvin (1992, pp. 97 sq.) pour la question de l'apparition de l'écriture à la fin de la préhistoire et sur ses rapports à la langue et au pouvoir en général, cf. Cauvin (1997, pp. 99 sq.), Jucquois (2001a, pp. 174 sq.).

39 Cf. Cavalli-Sforza (1996b, p. 296).

mondial doivent travailler. Les reconstructions proposées par ces derniers impliquent en effet de reconnaître conjointement le rôle de plusieurs facteurs: 1) le très grand nombre de langues traitées et la connaissance souvent imparfaite qu'on en a actuellement⁴⁰, 2) le caractère récent de la plupart des témoignages linguistiques⁴¹, 3) la volonté dans les deux camps de reconstruire des arbres généalogiques, ce qui ne permet d'évoquer qu'un seul modèle comparatif⁴², 4) le rôle différent selon le niveau chronologique où on se situe des correspondances observées ou supposées⁴³, 5) l'idée que la reconstruction ne peut être établie que par des paliers successifs (protolangues du 1^{er}, du 2^e, ... du n^e degré) et qu'il faut donc établir tous les degrés intermédiaires avant de parvenir éventuellement au stade initial.

On constate que plusieurs de ces difficultés résultent des représentations importées de la théorie classique de l'indo-européen. Reprenant l'histoire des comparaisons linguistiques génétiques, Cavalli-Sforza⁴⁴ se borne ainsi à deux modèles qu'il expose successivement. D'abord le modèle inspiré de l'indo-européen, strictement généalogique, ensuite le modèle par invasions successives repris aux langues amérindiennes et à l'occupation progressive d'un territoire, selon les thèses mises en avant par Sapir et Kroeber à propos de ces dernières langues. En réalité, rien n'impose un modèle arborescent de représentation des correspondances linguistiques, sauf un usage emprunté aussi bien à l'évolutionnisme naissant qu'à une tradition socioculturelle fortement ancrée en Occident. Sans doute, la représentation arborescente et généalogique facilite, dans nos mentalités, la comparaison ultérieure avec la représentation des relations génétiques mises en évidence par la génétique des populations. Mais, *dans les deux cas*, il ne s'agit que d'un mode de représentations de correspondances. Celles-ci signifient⁴⁵

40 Dans les deux sens: d'abord parce que peu d'études suffisamment approfondies et fiables existent sur beaucoup de langues, ensuite parce que le linguiste, lui-même, ne peut connaître que fort peu de langues.

41 Ce qui contraste avec d'autres témoignages linguistiques datant parfois de plusieurs milliers d'années.

42 Quitte à ce que ce modèle apparemment unique se dédouble ensuite, sans que cela soit perçu et explicité, selon qu'on se situe dans la reconstruction de familles «récentes», telles que l'indo-européen ou le sémitique, ou dans la reconstruction de familles plus éloignées ou finalement du «proto-mondial».

43 S'inscrivant dans de grandes séries, elles-mêmes reliées structurellement, dans le cas de familles «récentes», demeurant à peu près isolées dans le cas de familles plus anciennes.

44 1996b, pp. 212 sq.

45 En faisant abstraction ici de leur degré de probabilité (des correspondances peuvent être aléatoires, cf. plus loin) et de leur insertion plus ou moins grande dans des ensembles structurels de correspondances.

tout simplement qu'il existe au sein des populations comparées un certain nombre de convergences entre des langues et des traits génétiques. Les correspondances ne démontrent pas que les populations ont une même «origine», génétique ou linguistique.

L'argumentation doit enfin être complétée et éclairée sur le plan technique. Dans toute langue, chaque lexème est constitué d'un ensemble de phonèmes (dans la plupart des cas plus d'un), transmis historiquement, comme d'ailleurs tout le système de la langue, par la communauté des locuteurs. La combinaison des phonèmes entre eux est arbitraire au sens où de Saussure employait le terme, c'est-à-dire que le mot résulte d'un héritage historique, tant dans sa composition phonologique et morpho-(no)logique que dans sa sémantique et dans ses usages. Ses caractéristiques auraient pu être autres, comme elles l'étaient à d'autres époques de l'histoire de la même langue ou comme elles le sont dans d'autres langues. Le caractère arbitraire ou si on préfère non-nécessaire des éléments du langage fonde précisément, non la légitimité d'une comparaison entre des langues, mais l'interprétation qu'on peut lui donner lorsque cette comparaison s'avère positive. Deux questions préalables doivent ainsi être soulevées.

D'abord, la question des rapprochements aléatoires, des coïncidences entre des langues, alors que l'on sait qu'aucune raison historique ou géographique ne permettrait de les expliquer, alors même que la justification par la logique ne peut être évoquée⁴⁶. Ces coïncidences expriment la probabilité, dans des systèmes différents, de rapprochements, voire d'identités, entre des formes résultant de la combinaison d'éléments simples comparables ou identiques, probabilité croisée avec la probabilité d'une signification voisine ou identique. On comprend aisément que cette probabilité s'accroît nécessairement en raison directe: 1) de la faible étendue des inventaires phonologiques en présence, 2) du nombre de phonèmes intervenant dans la construction des formes, 3) de la permissivité des règles de combinaison des phonèmes, 4) de l'absence ou de la pauvreté des éléments morphologiques intervenant, 5) de la polysémie des termes 6) et enfin de l'étendue lexicale des langues envisagées. Si la comparaison s'effectue non entre deux langues, mais dans un ensemble de langues, la probabilité globale de trouver des rapprochements aléatoires s'accroît en raison du nombre des langues comparées. Enfin la laxité plus ou moins grande des

46 Par ex. lorsqu'il s'agit de traits résultant d'une simple combinatoire telle que l'ordre des éléments Sujet Verbe Objet (dans la mesure évidemment où une semblable distinction peut être autorisée dans une langue).

règles tirées de la comparaison accroît à son tour le nombre des rapprochements possibles⁴⁷. En soi, l'application de l'ensemble de ces règles ne permet pas d'attribuer à une cause quelconque les rapprochements que l'on peut effectuer entre deux ou plusieurs langues. Simplement, lorsque les rapprochements sont nombreux, détaillés et complexes, ils emportent habituellement la conviction, légitime d'ailleurs, que ces rapprochements, pris dans leur globalité, ne peuvent être attribués au hasard.

Lorsque, comme c'est le cas pour la Romania, on connaît suffisamment l'histoire des régions où ces langues sont attestées, on interprète les similitudes comme exprimant l'héritage d'une langue et d'une tradition communes. L'interprétation globale du phénomène ne préjuge cependant pas des conditions concrètes de la transmission et ne permet pas de trancher le débat dans le sens des représentations généalogiques linéaires. Plus on s'écarterait de ces conditions optimales, moins l'affirmation serait fondée strictement. Ainsi, ce que l'on constate entre les groupes de langues appelées indo-européennes, c'est un ensemble de concordances dont régulièrement on affirme qu'elles ne signifient pas qu'a existé un jour une protolangue appelée l'indo-européen, et encore moins un peuple qui aurait parlé cette langue. La notion de parenté «génétique» est issue des travaux du siècle dernier et il vaudrait mieux parler de rapprochements ou, à la rigueur, de «parenté» historique entre deux ou plusieurs langues⁴⁸ lorsqu'on veut exprimer qu'il existe entre celles-ci des correspondances. En effet, ces correspondances, dont il faut bien accepter de surcroît qu'elles n'ont pas toutes la même valeur, expriment simplement l'existence de «contacts» dans le temps et dans l'espace entre des communautés humaines. La *nature* de ces contacts échappe comme telle à la grammaire comparée et à la linguistique génétique.

Une grammaticalisation récente?

Positivement, la génétique des populations souligne qu'il existe une bonne concordance entre les distributions génétiques et linguistiques des populations. Négativement, dans la grande majorité des cas étudiés (quatre exemples sur cinq), lorsqu'on constate des discordances entre les distribu-

47 Par «laxité», on entend le rapport établi par les comparaisons entre un phonème x d'une langue A et un phonème y d'une langue B comparée à la première. Si $A x = B y$, la laxité est égale à 1, si $A x = B y$ ou z , la laxité est égale à 2, etc. Pour être plus précise, la notion devrait inclure également le nombre de rapprochements considérés comme probables entre A et B faisant intervenir les phonèmes x , y et z .

48 Dans le sens de l'expression «avoir un air de parenté».

tions linguistiques et génétiques, on peut mettre en évidence une hybridation des populations explicable par des flux géniques durant une longue partie de leur histoire entre populations voisines⁴⁹. La variabilité évolutive du matériel génétique est fonction d'un certain nombre de facteurs dont essentiellement la densité de la population sur un territoire, l'importance des apports successifs externes, les modalités des systèmes de croisements⁵⁰ au sein des populations comparées⁵¹ et le degré de variation des fréquences alléliques. Selon les partisans d'une stricte corrélation entre génétique des populations et interprétation généalogique des concordances linguistiques, les exceptions aux parallélismes évoqués s'expliqueraient uniquement par deux types de causes: la substitution des langues et la substitution des gènes (ou flux génique). Les exemples historiques de substitution de langues sont bien connus, même si, dans les faits et selon les situations, différents scénarios historiques et linguistiques doivent être envisagés. En effet, tous les cas de figure peuvent être exemplifiés, depuis l'adoption d'une langue étrangère en l'absence presque totale d'apport extérieur de population, jusqu'à l'inverse avec un apport extérieur majeur de population, mais sans changement de langue. Sur le plan linguistique, comme sur le plan génétique, il y a lieu de considérer une gradation dans les phénomènes. On a fait remarquer que les invasions s'accompagnent fréquemment de modifications politiques et sociales telles qu'elles entraînent une nouvelle stratification sociale qui n'est habituellement pas sans incidence sur les lois de formation des couples⁵². Selon l'évolution, les différences peuvent s'estomper avec le temps ou, au contraire, se maintenir. Enfin la distance génétique croît régulièrement avec la distance géographique, tandis que les différences génétiques peuvent, dans certaines conditions, diminuer et s'estomper.

49 Cf. Cavalli-Sforza (1996a, p. 1845, et 1996b, p. 230).

50 Aussi appelées «lois de formation des couples».

51 Ceux-ci vont de la panmixie où les croisements se produisent de façon aléatoire à la consanguinité et à l'homogamie, systèmes où la reproduction s'effectue selon des règles de choix des partenaires. Si, au fil du temps, une population demeure panmictique et que son effectif est suffisamment grand, elle obéit alors à la structure de Hardy-Weinberg. Il est important de noter que cela ne signifie pas que la structure génotypique de cette population soit stable. La stabilité n'est atteinte que si les fréquences alléliques ne varient pas au cours du temps. Dans cette dernière hypothèse, on dit que la population est en équilibre et on parle alors d'«équilibre de Hardy-Weinberg» (Généromont, 1996, pp. 1850 sq.).

52 Les modifications dans le matériel génétique par le fait d'invasions dépendent bien entendu des rapports entre le nombre d'envahisseurs et le nombre d'habitants primitifs, dans la mesure évidemment où les deux composantes démographiques se mélangent.

Les coupures seraient donc moins nettes que ne le donnent à penser notamment les représentations arborescentes. C'est ce qui apparaît également sur le plan strictement biologique. L'étude des cercopithèques de la forêt d'Afrique équatoriale montre ainsi qu'il n'existe pas toujours une séparation nette entre les espèces en sorte que des croisements demeurent possibles et fréquents entre espèces ou pré-espèces interfécondes. Dans ce cas, André Langaney⁵³ considère qu'on est face à une «patate évolutive» dont les limites internes sont floues et qui, dans cet exemple, comprendrait une vingtaine d'espèces différentes. L'interprétation génétique du phénomène serait que, dans ce cas, la spéciation n'est pas encore achevée, mais également que la séparation ne s'est pas produite en deux généalogies bien tranchées. Un phénomène du même ordre a dû se produire dans la spéciation intervenue entre l'homme, le chimpanzé et le gorille. Les généticiens en déduisent que la séparation des espèces n'est pas toujours intervenue de manière dichotomique comme on l'a longtemps supposé. Les ancêtres de plusieurs espèces ont pu rester longtemps interféconds, ce qui enlève aux comparaisons génétiques de leur netteté.

Les travaux récents démontrent l'étonnante similitude des répertoires de gènes à travers les populations humaines et la variation des fréquences s'explique en bonne part par les échanges directs ou indirects intervenus entre migrants au cours du temps, si bien qu'il n'existe plus de discontinuité génétique importante, si on préfère, pas de frontière biologique entre les populations humaines⁵⁴. Si à l'intérieur d'une population donnée règne déjà la diversité génétique, on connaît aujourd'hui les corrélations étroites qui relient les variations génétiques aux implantations géographiques, ce qui implique de penser la diversité humaine non en termes de frontières, de territoires et donc d'arbres généalogiques, mais bien en termes de réseaux de migration. Lors d'une première phase qui s'étend approximativement jusqu'à 10 000 ans, les mouvements migratoires ont dû l'emporter, ils furent suivis ensuite, au moins régionalement et temporairement, de périodes de stabilisation et d'homogénéisation.

Les grands traits de l'histoire génétique de l'humanité depuis l'apparition de *Sapiens* ne sont donc pas incompatibles avec une histoire linguistique où trois éléments devraient être pris en compte pour comprendre le passage du paléolithique supérieur au néolithique, puis à la protohistoire, avec le stade appelé fréquemment «mésolithique» durant lequel une véritable révolution économique, technique, sociale et politique modifie profondément les

53 2000, pp. 127 sq.

54 Langaney (2000, p. 131).

modes de fonctionnement des communautés humaines⁵⁵. En premier lieu, la question des correspondances structurales (lois phonétiques et morphologies comparables) qui supposent des périodes de stabilisation et d'homogénéisation dans des territoires et avec des populations déterminées. Ceci expliquerait pourquoi des correspondances strictes et nombreuses peuvent être proposées pour les périodes les plus récentes, mais pourquoi il serait illusoire d'en rechercher pour les périodes les plus anciennes⁵⁶. *Les correspondances linguistiques ne démontreraient pas nécessairement une «origine» commune, mais simplement la participation massive à des brassages communs de populations et l'acquisition d'ensembles de traits analogues. On comprendrait dès lors les parallélismes entre les éléments génétiques et linguistiques.*

En deuxième lieu, selon toute vraisemblance, la grammaticalisation des langues ne serait intervenue que tardivement dans la mesure où elle serait liée au développement du processus de symbolisation et de politisation de la vie humaine⁵⁷. Or, la grammaire comparée traditionnelle repose pour partie sur la comparaison d'éléments grammaticaux. Il serait donc inutile de tenter de chercher ces éléments pour des périodes antérieures aux derniers millénaires de la préhistoire puisqu'ils n'y seraient pas encore apparus. Enfin, en troisième lieu, la représentation généalogique traditionnelle rend difficile l'interprétation de parentés en chaîne telle qu'on l'observe sur de grandes aires continues. Le phénomène s'explique également mieux par la diffusion que par la transmission généalogique⁵⁸. En conclusion, les éléments manquent pour trancher définitivement le débat sur le proto-mondial: on se situe ici dans le domaine des possibilités. Si les modifications à apporter au système de représentation des correspondances habituellement appelées indo-européennes n'impliquent pas la remise en cause des correspondances elles-mêmes, elles soulèvent néanmoins la question de leur interprétation à la lumière d'autres données. Par ailleurs, la théorie du proto-mondial n'est pas davantage démontrée par

55 Otte (1999, pp. 181-184), Cauvin (1997, pp. 43 sq., pp. 99 sq., pp. 279 sq.).

56 Outre le fait que même si elles avaient existé, on ne pourrait les mettre clairement en évidence du fait du petit nombre de formes comparables.

57 Jucquois (2001a, pp. 169 sq., pp. 178 sq.).

58 Comment expliquer par ex. que des rapprochements entre sémitique et indo-européen puissent être proposés par nombre de chercheurs, de la même manière que des rapprochements entre le finno-ougrien et l'indo-européen, etc., mais qu'il demeure difficile de poser des «lois» globales dans la mesure où l'on voudrait reconstruire un «japhétique» ou un nostratique. Il en va de même pour les langues d'Afrique et du Proche-Orient.

le fait qu'elle apparait comme simplement possible⁵⁹. Il importe de tenter d'intégrer les différents modèles d'explication entre eux et de les réconcilier avec les découvertes des autres disciplines.

Bibliographie

- Burguière, A. (1992). La généalogie. In P. Nora (éd.), *Les lieux de mémoire. t. 3.3: Les France. De l'archive à l'emblème.* (pp. 19-51). Paris: Gallimard.
- Cauvin, J. (1992). A propos de l'ouvrage de C. Renfrew, «L'énigme indo-européenne». Le modèle oriental de la diffusion néolithique. *Topoi. Orient – Occident*, 2, 91-106.
- (1997). *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au néolithique.* Paris: Flammarion.
- Cavalli-Sforza, L. & F. (1994). *Qui sommes-nous? Une histoire de la diversité humaine.* Paris: Albin Michel.
- Cavalli-Sforza, L. (1996a). Génétique, archéologie, linguistique et évolution de l'homme moderne. In P. Tort (éd.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution.* (pp. 1835-1846). Paris: P.U.F.
- (1996b). *Gènes, peuples et langues.* Paris: Odile Jacob.
- Demoule, J.P. (1991). Réalité des Indo-Européens: les diverses apories du modèle arborescent. *Revue d'histoire des religions*, 218.2, 169-202.
- Desmet, P. (1996). *La linguistique naturaliste en France (1867-1922). Nature, origine et évolution du langage.* Leuven: Peeters.
- Dias, N. (1993). Langues inférieures, langues supérieures. In Cl. Blanckaert (éd.), *Des sciences contre l'homme, t.1: Classer, hiérarchiser, exclure.* (pp. 95-109). Paris: Autrement.
- Gamkrelidzé, T.V. & Ivanov, V. (1984). *Indoeuropejskij jazyk i Indoeuropejcy. Rekonstrukcija i istoriko-tipologičeskij analiz prajazyka i protokul'tury.* Tbilissi: Académie des Sciences.
- Généromont, J. (1996). Génétique des populations. In P. Tort (éd.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution.* (pp. 1846-1856). Paris: P.U.F.
- Geysen, R. (1990). *Dictionnaire des formes analogues en sept langues avec résumé de grammaire comparée.* Paris-Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Jouniaux, L. (1997). *Généalogie. Pratique, méthode, recherche.* Paris: Arthaud.
- Jucquois, G. (2000a). *Manières de vivre, manières de penser. La diversité du vivant en Occident (XVIIe–XXe siècles).* Bruxelles: Academia-Bruylant.
- (2000b). CR de Saul Levin. *Semitic and Indo-European: The Principal Etymologies. With Observations on Afro-Asiatic.* Amsterdam–Philadelphia: John Benjamins, 1995. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 95.2, 19-24.
- (2001a). *Pourquoi les hommes parlent-ils? L'origine du langage humain.* Bruxelles: Académie Royale.
- (à paraître, 2001b). Les représentations concurrentes de la parenté linguistique. Les implications idéologiques (XIXe–XXe siècles). In S. Vanséveren (éd.), *Modèles linguistiques et idéologies: «indo-européen». II. Disciplines et pratiques.* Bruxelles: Ouzia.

59 Même si elle demeure «suspecte» pour de nombreux auteurs, cf. par ex. Pinker (1999, pp. 253-259) qui résume clairement la question des correspondances et du proto-mondial (ou «protomonde»).

- Jucquois, G., & Sauvage, P. (2001). *L'invention de l'antisémitisme racial. L'implication des Catholiques français et belges*. Bruxelles: Academia-Bruylant.
- Langaney, A. (2000). Les bases génétiques de l'évolution humaine. In Y. Michaud (éd.), *Université de tous les savoirs. t. 1: Qu'est-ce que la vie?* (pp. 125-135). Paris: Odile Jacob.
- Otte, M. (1994). Origines de l'homme moderne: approche comportementale. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris, 318.II, 267-273*.
- (1999). *La préhistoire*. Bruxelles: De Boeck-Université.
- Otte, M., & Charlier, J.L. (1996). Les Indo-Européens et l'archéologie. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 22.3-4 & 23.1-2, 311-321*.
- Pinker, S. (1999). *L'instinct du langage*. Paris: Odile Jacob.
- Sergent, B. (1995). *Les Indo-Européens. Histoire, langues, mythes*. Paris: Payot.
- Tarot, C. (1999) *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique: sociologie et sciences des religions*. Paris: la Découverte.
- Tort, P. (1996). Linguistique évolutionniste. In P. Tort (éd.), *Dictionnaire du darwinisme et de l'évolution*. (pp. 2645-2655). Paris: P.U.F.
- Trombetti, A. (1905). *L'unità d'origine del linguaggio*. Bologna: L. Beltrami.
- Victorri, B. (1999). Débat sur la langue mère. In *Les langues du monde*. (pp. 37-42). Paris: Belin.

Annexe: Questions de représentations et de fenêtrages

Fig. 1: en *a* représentation généalogique en arborescence et, en *a'* avec une rotation de 90° , la même représentation apparaissant comme une demi-droite (axe *t* du temps).

Fig. 2: en *a* trait, en *b* le même trait reproduit avec un fort agrandissement (axe *t* du temps).

Fig. 3: *a, b, c, d, e...n*, langues différentes avec des influences s'exerçant au cours du temps les unes sur les autres (axe *t* du temps).

Fig. 4: axe *t* du temps, avec un temps t^1 où les langues sont relativement distantes, puis un temps t^2 où elles se rapprochent, et enfin un temps t^3 où elles s'éloignent à nouveau les unes des autres.

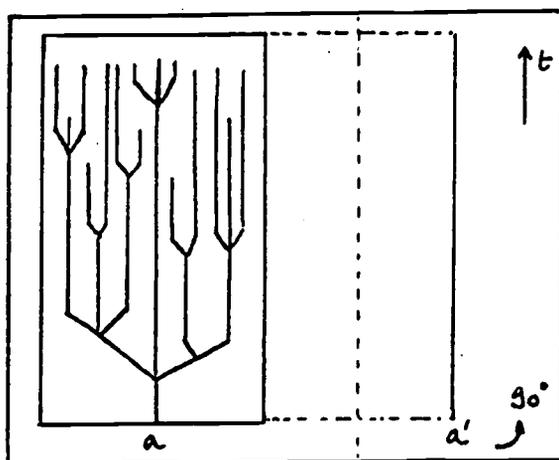


Fig. 1

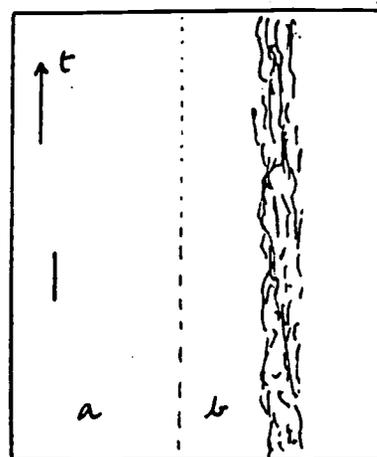


Fig. 2

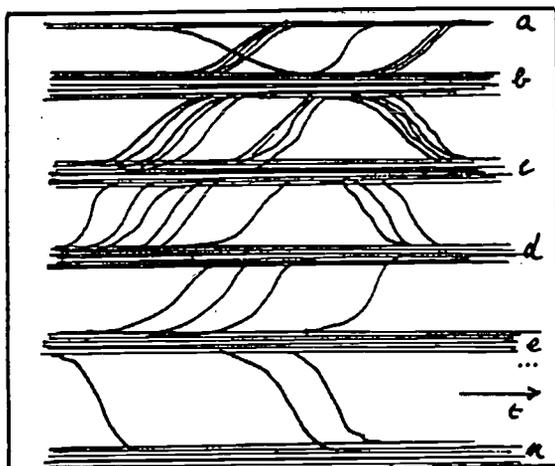


Fig. 3

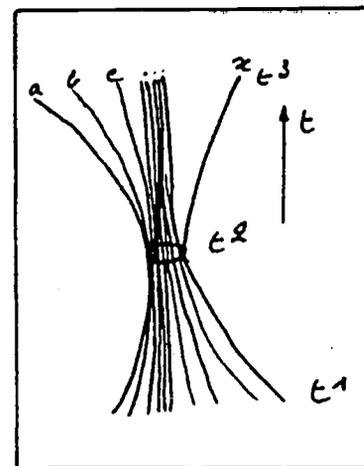


Fig. 4



*U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)*



NOTICE

Reproduction Basis

- This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket)" form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.
- This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").